

PROFESSIONNELS, QUELLES SOLUTIONS POUR VOS DÉCHETS ?

—

2022

VersaillesGrandParc.fr



SOMMAIRE

Emballages et papiers	4
Ordures ménagères	6
Déchets végétaux	8
Compostage	10
Emballages en verre	11
Déchèteries	12
Eco-organismes	14

La famille du tri s'agrandit!

Tous les emballages et papiers se trient !



PROFESSIONNELS

pour l'élimination de vos déchets, deux solutions s'offrent à vous !

Choisir Versailles Grand Parc

L'Agglo vous propose de **collecter vos déchets d'ordures ménagères et recyclables** en bacs ou en apports volontaires.

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés moyennant l'acquittement de **la redevance spéciale**. Celle-ci est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages.

Sont concernés : entreprises, commerçants, artisans, associations, administrations. Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et du volume de déchets produits.

Opter pour le service public, c'est :

- Favoriser le **tri sélectif** : la collecte des emballages et papiers est gratuite,
- Payer un tarif calculé en fonction du **coût réel du service rendu**,
- Bénéficier d'une **franchise** pour les ordures ménagères.

Faire appel à un prestataire privé

Si vous ne souhaitez pas utiliser le service public, vous pouvez souscrire un **contrat** auprès d'un **prestataire privé** qui collectera vos déchets.

Vous serez donc exonéré de redevance spéciale après fourniture des justificatifs de cette prise en charge.

Un réseau de déchèteries pour les déchets spécifiques (encombrants, gravats, grandes quantités...)

Les services des **déchèteries** sont accessibles aux professionnels de la communauté d'agglomération. Elles permettent de valoriser au mieux les matériaux ou de les **éliminer dans des conditions respectueuses de l'environnement**.

Tout producteur ou détenteur de déchets a l'obligation de les éliminer, dans des conditions conformes à la réglementation, n'engendrant pas d'effets préjudiciables à l'environnement.

Loi du 5 juillet 1975

« Les services de la direction de la gestion des déchets disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société ESE. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovp.fr ».

EMBALLAGES ET PAPIERS

→ Vidés, en vrac et non imbriqués

Tous les emballages plastiques



Tous les emballages en métal



Tous les emballages en carton (cartons non mouillés et découpés)



Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



LES INTERDITS



¹ déchets d'équipement électrique et électronique / ² commune historique

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → mercredi

BOIS D'ARCY → mardi

BOUGIVAL → mercredi

BUC → mercredi

CHÂTEAUFORT → jeudi

FONTENAY-LE-FLEURY → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

JOUY-EN-JOSAS → jeudi
Pont Colbert → collecte avec Versailles

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint-François d'Assise → mercredi
Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beaugard, Petit Beaugard, Centre → jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → mardi + vendredi (sortir les bacs avant 7h)
Violet, Rose → mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Orange → vendredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Rocquencourt² → mardi (sortir les bacs avant 14h)

LES LOGES-EN-JOSAS → mercredi

NOISY-LE-ROI → mardi

RENNEMOULIN → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → mercredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → mercredi
Mail, Village, Louvois, Europe → jeudi

VERSAILLES → mardi + jeudi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → vendredi

QUAND SORTIR
SON BAC ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



ORDURES MÉNAGÈRES

→ En sacs fermés, par exemple :



couches



papiers broyés



cagettes



nappes, serviettes
en papier



vaisselle
jetable



fûts de bière
en plastique

LES INTERDITS



verre



déchets toxiques



DEEE¹



seringues, objets
tranchants

¹ déchets d'équipement électrique et électronique / ² commune historique

LE PETIT GESTE EN +

bac sorti



=
bac
rempli !

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une pratique simple à mettre en place :

Ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi + vendredi

Collectifs → lundi + mercredi + vendredi

BIÈVRES → mardi + vendredi

BOIS D'ARCY → lundi + jeudi

BOUGIVAL

Orange → mardi

Bleu → mardi + vendredi

BUC → mardi + vendredi

CHÂTEAUFORT → mardi

FONTENAY-LE-FLEURY

(sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → jeudi

Collectifs → lundi + jeudi

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

Vert → collecte avec Versailles

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,
Saint-François d'Assise, Centre
→ lundi + vendredi

Châtaigneraie, Feuillaume,

Petit Beauregard → mardi + samedi

Gressets → mardi + vendredi

LES LOGES-EN-JOSAS

→ mardi + vendredi

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi

Collectifs → lundi + jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Violet → lundi + mardi + jeudi + vendredi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose → mardi + vendredi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Orange → lundi + jeudi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu → lundi + jeudi + samedi

(sortir les bacs avant 7h)

Rocquencourt² (sortir les bacs avant 14h)

→ lundi + mercredi + vendredi

RENNEMOULIN → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → mardi + vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ lundi + vendredi

Mail, Village, Louvois, Europe

→ mardi + samedi

VERSAILLES

→ lundi + mercredi + vendredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

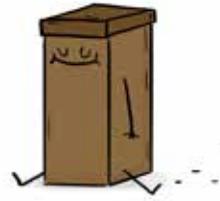
VIROFLAY → lundi + jeudi

QUAND SORTIR
SON BAC PLEIN ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



VÉGÉTAUX



→ Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse,
feuilles mortes



fleurs coupées



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)



sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardinerie) ou 3 fagots.
Au-delà, pensez à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes et
objets en bois



pots de fleurs
et jardinières



terre,
cailloux



épluchures de fruits
et légumes



sacs biodégradables
ou compostables

Pour mes déchets alimentaires,
je pense au compostage et à
la collecte des biodéchets!



→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars à mi-décembre.
Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY Pavillons → mardi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → lundi (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → mercredi

BOUGIVAL → lundi

BUC → lundi

CHÂTEAUFORT → lundi

FONTENAY-LE-FLEURY → mardi

JOUY-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)
Pont Colbert → collecte avec Versailles

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons,
Centre → lundi

Jonchère, Feuillaume → mardi

Saint-François d'Assise → en point de regroupement

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu, Orange, Rose, Violet → lundi
Rocquencourt² → mardi (sortir les bacs avant 14h)

LES LOGES-EN-JOSAS → lundi

NOISY-LE-ROI → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mardi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE → lundi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)
Pavillons, ZAC Louvois → mardi
Collectifs → pas de collecte

VERSAILLES → mercredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → mardi

RECEVOIR L'ALERTE
DE LA COLLECTE
DES SAPINS ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



LE COMPOSTAGE POUR TOUS

→ En entreprise, le compostage c'est possible !

Versailles Grand Parc offre aux professionnels, administrations et associations une alternative gratuite de réduction des déchets grâce au compostage.

Cette pratique permet de réduire de 30% le volume des déchets, contribue à la préservation de l'environnement et permet d'obtenir un fertilisant « fait maison ».

L'Agglo vous propose deux solutions :



Le compostage

Vous souhaitez composter vos restes de repas et avez un espace vert d'environ 10m² ? Le compostage est fait pour vous ! Vous aurez la possibilité de choisir entre un composteur en plastique ou en bois.



Le lombricompostage

Vous manquez de place et le compostage traditionnel n'est pas possible pour vous ? Nous vous proposons de composter avec un lombricomposteur. En plus d'avoir du compost, vous récolterez du lombrithé (fertilisant liquide).

Versailles Grand Parc vous accompagne et équipe gratuitement tous les usagers volontaires. Cela vous intéresse ? Contactez-nous : environnement@agglovgp.fr

→ Exemples de déchets compostables :



épluchures de fruits et légumes



feuilles, gazon



filtres et marc de café

Pensez - y !

Collecte des biodéchets

L'Agglo expérimente la collecte des biodéchets sur les communes de Versailles, Le Chesnay-Rocquencourt et Vélizy-Villacoublay. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.



EMBALLAGES EN VERRE

→ Vidés, en vrac et sans sac - sans bouchon ni couvercle



Bouteilles



Pots, bocaux, flacons

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres



EN BORNE DE COLLECTE

entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement

(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → 1^{er} et 3^{es} jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe → 2^e et 4^e jeudi

TROUVER LA BORNE DE COLLECTE PRÈS DE CHEZ SOI ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I. VGP !



ou rendez-vous sur bit.ly/pointsdecollecte

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est payant pour les professionnels de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (véhicules légers de 3,5t max).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc.



Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger sur : bit.ly/formulaireVGP),
- d'une copie d'un **extrait Kbis**, **fiche INSEE** ou **extrait D1**,
- d'une copie d'un **justificatif de domicile**.

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Autorisations exceptionnelles d'accès :

- Pour les professionnels non domiciliés sur l'agglomération effectuant des travaux ponctuels sur le territoire fournir une copie du contrat (avec date de début, de fin et adresse du chantier).
- Pour les bénéficiaires de la carte éco-mobilier, fournir une copie de la carte.

Pour tout apport supérieur à 5m³ par jour, veuillez contacter Versailles Grand Parc.

Toute récupération de déchets est interdite (l'agent d'accueil des déchèteries ne peut percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit, pour les apports donnant lieu à facturation sous peine de sanction).

→ DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY Accessible à tous les professionnels

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h
Fermée les jours fériés

→ DÉCHÈTERIE DE BUC Accessible à tous les professionnels

83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h
Fermée les jours fériés

Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)

MÉTAUX



ferraille, objets métalliques, vélos, fonte...

VÉGÉTAUX



branches, herbe, feuilles, fleurs...

GRAVATS, DÉCHETS INERTES



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

GRAVATS NON INERTES



plâtre en mélange...

BOIS



palettes, souches d'arbres, parquet...

TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

MOBILIER (carte obligatoire)



chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin...

CAPSULES DE CAFÉ



capsules en alu uniquement

TEXTILE



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

CARTONS



vides, pliés et non souillés (sans plastique, ni polystyrène)

DÉCHETS CHIMIQUES



peintures, colles, vernis, acides, engrais...

AVEC MÉTAUX LOURDS



pires, cartouches d'encre, batteries...

HUILES



huile de vidange, alimentaire, filtres à huile...

SANTÉ



radiographies argentiques

ÉCRANS



téléviseurs, ordinateurs...

GROS ÉLECTROMÉNAGER



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

PETITS APPAREILS



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

NÉONS, AMPOULES



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

PNEUMATIQUES



de véhicules légers, sans jantes

BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE



cf. consignes de tri (uniquement à Bois d'Arcy)

BOUCHONS EN PLASTIQUE



de bouteilles alimentaires

DOCUMENTS CONFIDENTIELS



factures, contrats, courriers...

→ DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères, déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), médicaments, amiante et fibrociment, déchets radioactifs, carcasses de voitures...

ÉCO-ORGANISMES

→ POUR DES VOLUMES IMPORTANTS DE DÉCHETS

Certains organismes proposent de récupérer les déchets suivants (sous certaines conditions) :



Mobiliers de bureau, meubles

VALDELIA - www.valdelia.org

ECO-MOBILIER - extranet-pro-ameublement-collecte.eco-mobilier.fr



Déchets d'équipement électrique et électronique

www.e-dechet.com

→ collecte gratuite dans les entreprises à partir de 500kg



Textiles

refashion.fr/pro/fr



Pneus

ALIAPUR - aliapur.fr/fr



Médicaments

CYCLAMED - www.cyclamed.org



Déchets de soins piquants, coupants ou tranchants - DASRI

DASTRI - www.dastri.fr

Pour les tatoueurs ou les professionnels de santé, merci de vous rapprocher de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France



Pensez - y !



Les ESAT et entreprises solidaires du territoire proposent la reprise de vos papiers !

CALENDRIER À PERSONNALISER

→ IMPRIMER SON CALENDRIER PERSONNALISÉ

Accédez en un clic à son calendrier personnalisé et retrouvez les jours de collecte, horaires et consignes en indiquant uniquement votre adresse.

Rendez-vous sur : bit.ly/joursdecollectes

Calendrier des collectes - Décembre / Mai 2022

Pour l'adresse : 6 Avenue de Paris 78000 Versailles

Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
01 Me	01 Sa	01 Ma	01 Ma	01 Ve	01 Di
02 Je	02 Di	02 Me	02 Me	02 Sa	02 Lu
03 Ve	03 Lu	03 Je	03 Je	03 Di	03 Ma
04 Sa	04 Me	04 Ve	04 Ve	04 Lu	04 Me
05 Di	05 Sa	05 Di	05 Sa	05 Ma	05 Je
06 Lu	06 Je	06 Di	06 Di	06 Me	06 Ve
07 Ma	07 Ve	07 Lu	07 Lu	07 Sa	07 Sa
08 Me	08 Sa	08 Ma	08 Ma	08 Ve	08 Di
09 Je	09 Di	09 Me	09 Me	09 Sa	09 Lu
10 Ve	10 Lu	10 Je	10 Je	10 Di	10 Ma
11 Sa	11 Me	11 Ve	11 Ve	11 Lu	11 Me
12 Di	12 Sa	12 Di	12 Sa	12 Ma	12 Je
13 Lu	13 Je	13 Di	13 Di	13 Me	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Lu	14 Lu	14 Je	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Ma	15 Ma	15 Ve	15 Di
16 Je	16 Di	16 Me	16 Me	16 Sa	16 Sa
17 Ve	17 Lu	17 Je	17 Je	17 Di	17 Ma
18 Sa	18 Me	18 Ve	18 Ve	18 Lu	18 Me
19 Di	19 Je	19 Sa	19 Sa	19 Ma	19 Je
20 Lu	20 Ve	20 Di	20 Di	20 Me	20 Ve
21 Ma	21 Lu	21 Me	21 Me	21 Je	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Ma	22 Ma	22 Ve	22 Di
23 Je	23 Di	23 Me	23 Me	23 Sa	23 Lu
24 Ve	24 Lu	24 Je	24 Je	24 Di	24 Ma
25 Sa	25 Me	25 Ve	25 Ve	25 Lu	25 Me
26 Di	26 Sa	26 Di	26 Sa	26 Ma	26 Je
27 Lu	27 Je	27 Di	27 Di	27 Me	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Lu	28 Lu	28 Je	28 Sa
29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Ma	29 Ve	29 Di
30 Je	30 Di	30 Me	30 Me	30 Sa	30 Lu
31 Me	31 Lu	31 Je	31 Je	31 Ma	31 Me

<https://www.versaillesgrandparc.fr/contact>
<https://www.versaillesgrandparc.fr>

■ Vacances scolaires
■ Jour férié

Ordures ménagères

- Devant chez vous
- Sortir les bacs entre 19h et 19h30 les rentrer avant 9h le lendemain

Emballages et papier

- Devant chez vous
- Sortir les bacs entre 19h et 19h30 les rentrer avant 9h le lendemain

Encombrants

- Devant chez vous
- Sortir les encombrants la veille

Déchets végétaux

- Devant chez vous
- Sortir les bacs entre 19h et 19h30 les rentrer avant 9h le lendemain

Déchets Electriques et Electroniques

- Avenue de Sceaux, 78000 Versailles

Camion pour déchets toxiques

- Avenue de Sceaux, 78000 Versailles

Widget Information Déchets

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !

→ TÉLÉCHARGER L'APPLI T.R.I. VGP

La nouvelle application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes, saisissez votre adresse et accédez à de nombreuses fonctionnalités : jours collecte, notifications personnalisées, alertes directement sur votre téléphone...



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I. VGP !



VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet de Versailles Grand Parc et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

VersaillesGrandParc.fr



SAVOIR OÙ ET QUAND JETER SES DÉCHETS ? TOUT EST DANS L'APPLI T.R.I. VGP !

La nouvelle application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes, saisissez votre adresse et accédez directement :

- à votre calendrier personnalisable illustrant les dates de collecte sur les 6 prochains mois,
- aux horaires de ramassage des bacs ou sacs, avec paramétrage de notifications,
- aux bornes de collecte de proximité...



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I VGP !



Contactez-nous !
environnement@agglovgp.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex